

# L'écXO des Moulins



Bulletin de l'Association des Moulins du Finistère  
Penn ar Bed

No

94

Décembre 2022



## Sommaire

### *Mot du Président*

*Assemblée Générale AMF du 1er octobre 2022 à Plouguin*

*Quelques points fondamentaux à connaître*

*Bulletin d'Adhésion pour l'année 2023*

Chers amis

Depuis l'Assemblée Générale, le président de la FFAM Pierre Meyneng nous a demandé de nous rapprocher de nos députés pour leur communiquer l'amendement défendu par notre Fédération dans le cadre du projet de loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables AER.

Nous avons pris en charge aussi de prévenir les députés des Côtes d'Armor et du Morbihan. Nous y avons joint un résumé de l'étude réalisée sur le potentiel de production des moulins à eau de nos départements à savoir pour le Finistère 497 moulins équitables d'une puissance de 10 940 kw soit une énergie de 38 291MWh, pour les Côtes d'Armor 427 moulins équitables d'une puissance de 9 389 kw soit une énergie de 32 863MWh et pour le Morbihan 303 moulins équitables d'une puissance de 6 667 kw soit une énergie de 23 333MWh. Pour la France, d'après ses premiers résultats, la relance de 36 000 moulins à eau permettrait de produire l'équivalent d'un réacteur nucléaire. 36 000 petites unités de production d'énergie propre pour un investissement de l'ordre de 2,4 milliards d'euros. Meilleur bilan carbone, produisant et qui font l'objet d'un projet de relance afin de produire de l'électricité, les obligations ou prescriptions présentées au titre du 7° du I de l'article L211-1 ou du 1° et du 2° du I de l'article L214-17 émanant des services de l'Etat veillent à ne pas pénaliser sans intermittence l'hiver lors des pics de consommation. 36 000 projets sur 36 000 territoires, de très nombreuses personnes investies: propriétaires publics ou privés, riverains, élus. Des projets vertueux et rentables même modestement pour beaucoup (en autoconsommation ou en injection sur le réseau aux tarifs EDF Obligation d'Achat H16).

PROPOSITION D'AMENDEMENT : à la suite de l'article L214-17 du Code de l'Environnement un article L214-17-... serait ainsi rédigé « Sur les ouvrages fondés en titre ou autorisés avant le 16 octobre 1919 pour une puissance n'excédant pas 150 kW r l'équilibre financier des projets et consécutivement à en interdire l'accomplissement. Dans ce cadre, les programmes d'aides des Agences de l'eau financent ces aménagements d'intérêt général au maximum des taux d'aides prévus ».

L'administration continue à travers les programmes d'aides des Agences de l'eau de promouvoir et de financer la destruction des ouvrages dont les chaussées des moulins malgré le vote de l'article 49 il y a un an à l'occasion du vote de la loi "climat - résilience" (nous avons été contraint d'attaquer le renouvellement de ces programmes...).

Nous vous préviendrons de l'avancement de cette action. Que vivent nos moulins!

Je vous souhaite un Joyeux Noël et tous mes meilleurs vœux pour 2023.  
Benoît.

## Heureux de nous retrouver à Plougin pour l'Assemblée Générale de l'AMF.

Une journée organisée par Michel DIEBOLD, Yvonne TROMELIN, Raymond LAGADIC, Hervé RICOU, Claude et Geneviève ROUSSILLON.

### 9h30-10h00: Accueil des participants.



### 10h00-12h15: Assemblée Générale.



Le Président, Benoît HUOT, souhaite la bienvenue à l'assemblée et accueille Mr. MARZIN Adjoint au Maire de Plouguin, qui présente sa commune.

Le Secrétaire, Jacques BECAM présente le rapport d'activités 2021 de l'Association.



- Le Trésorier Claude ROUSSILLON présente le rapport financier.
- Le Président, Benoît Huot et le Conseiller Juridique, Michel DIEBOLD présentent le rapport moral.

**12h30: Nous nous sommes tous retrouvés devant un excellent repas préparé et servi par la Maison CHAPELAIN à Le Drennec.**

## 14h00: L'après-midi nous avons visité 3moulins:

Merci aux propriétaires des Moulins de Pont Ours et Grand Moulin à Plouguin et Moulin du Coumou à Plouvien, qui nous ont accueillis, fait découvrir leur patrimoine et partager leur expérience.



Françoise et Michel nous ont accueillis dans leur Moulin Pont Ours à Plouguin, baigné dans un écrin de verdure.



### PERMANENCE DE L'ASSOCIATION

Tous les premiers vendredi du mois de 14h00 à 16h00 au Moulin du Pont à DAOULAS.

Il est recommandé d'appeler auparavant - le 06 26 16 02 85 (Benoît Huot).

Venez consulter:

- . Les fiches techniques
- . Les archives
- . Les journaux des associations
- . La bibliothèque et commander vos futures lectures...



**Fédération Française  
des Associations  
de sauvegarde des Moulins**

[www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org)

### SITES INTERNET

qui vous permet de prendre connaissance de tous les textes et documents officiels (carte grise des moulins...) et par l'intermédiaire d'un flash mensuel, des dernières nouvelles de nos moulins.

**ASSOCIATION AMF** <http://moulinsdufinistere.free.fr>  
que nous vous conseillons de consulter fréquemment.

Vous découvrirez le résumé de nos activités avec de nombreuses photos.

### A Vendre DVD ( 5 € )

« Il est revenu le temps des Moulins »

Vidéo-film produit par l'association Triskell Pleyber Patrimoine. Découvrir les énergies renouvelables à Pleyber-Christ. Réalisation: Alain Martin, Lucien Rohou et Joseph Monfort, avec l'aimable concours de Benoît Huot.

### TRANSACTIONS FINANCIERES

#### Toutes les transactions financières :

- Adhésions,
- Abonnement à la revue Moulins de France,
- Participation aux activités.

Doivent être adressées au Trésorier :

Claude ROUSSILLON  
Moulin de Lansolot 29440 Saint DERRIEN

### AMF - Association n° W291001828

Membre de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins ( FFAM ).

Siège social:

Mairie, Moulin du Pont - 29460 DAOULAS  
Tél.: 06 26 16 02 85

Contact : [amisdesmoulinsdufinistere@yahoo.fr](mailto:amisdesmoulinsdufinistere@yahoo.fr)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Benoît HUOT, 06 26 16 02 85

Vice-Président : Alain LE QUERE, 02 98 54 46 03

Secrétaire : Jacques BECAM, 06 71 03 07 74

Secrétaire adj. : Jean-Louis LE FLOCH, 02 98 04 09 18

Trésorier : Claude ROUSSILLON, 02 98 68 54 43

Trésorier adj. : Raymond LAGADIC, 02 30 99 50 22

Membres:

Yvonne TROMELIN, 07 86 94 93 36

Charles GUEGUEN, 02 98 95 34 89

Hervé RICOU, 06 71 60 89 43

Michel DIEBOLD, 02 98 89 84 86

Conseiller juridique: M. DIEBOLD

Conseiller hydrologie : A. LE QUERE

Conseillers Nature - Environnement :  
Charles GUEGUEN, Philippe BALAC 07 60 72 60 23

Webmaster: Hervé RICOU

Délégués SAGE:

L'Aulne: Hervé RICOU

Baie de Douarnenez: Raymond LAGADIC

Bas Léon: Michel DIEBOLD

Isole-Ellé-Laïta: Benoît HUOT

Elorn: Claude ROUSSILLON

Léon Trégor: Jacques BECAM

Odet: Charles GUEGUEN

Ouest Cornouaille: Alain LE QUERE

Sud Cornouaille: Bruno LE GALL, 06 80 13 00 07

Contrôleur des comptes:  
Jean Claude HOMBROUCK



### L'Echo des Moulins est votre journal

Vous pouvez proposer d'y faire paraître vos réflexions, documents, photos, petites annonces, en rapport avec la vie des moulins.

**Concepteur de la revue : AMF 29**

Correspondant : Jacques BECAM, 06 71 03 07 74